

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

<b>Cadre réservé à l'administration</b>		
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement

### 1. Intitulé du projet

Défrichement de 3 ha 07 a 66 a sur les communes de SAMOGNAT (01) et d'OYONNAX (01)

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51	Défrichement portant sur une superficie inférieure à 25 ha

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Défrichement de 3 ha 07 a 66 a de bois, peuplés de :

- chênaie-charmaie,
- friche,
- coupe forestière,
- plantation de résineux,
- lisière thermophile.

cf. Carte des formations végétales annexée

## 4.2 Objectifs du projet

Défrichement dans le cadre de l'ouverture d'une exploitation de carrière de calcaire (superficie carrière de 3 ha 07 a 66 ca)

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le défrichement sera réalisé par abattage, débardage mécanisés et arrachage des souches. L'enlèvement des grumes se fera par camion grumier par la RD13 longeant le site à l'est. Ces travaux s'étaleront sur 20 ans (25 ans pour l'exploitation de la carrière).

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les travaux de défrichement seront réalisés au fur et à mesure de l'avancée du front de taille de la carrière. Ils s'étaleront sur une durée de 20 ans (25 ans pour l'exploitation de la carrière).

Le phasage du défrichement sera en corrélation avec 4 des 5 phases quinquennales de la carrière. Le sens de progression du défrichement est illustré sur le plan du projet. Est également joint à la présente demande le plan de réaménagement de la carrière.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

DDEP

Autorisation de défrichement

Autorisation de carrière (ICPE)

Les 3 demandes d'autorisation seront déposées de façon concomitantes.

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Autorisation de défrichement

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie défrichée	3 ha 07 a 66 a

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Commune de SAMOGNAT (01)  
Section C  
Lieu-dit "La Tamisière"  
Parcelle: 298pp  
Commune d'OYONNAX (01)  
Section 440 C  
Lieux-dits "Champ de Gand" et  
"Comba Girod"  
Parcelles: 326pp, 339pp, 340pp,  
341pp, 342pp, 343pp, 344pp,  
345pp, 346, 347, 349pp,  
350pp  
pp = pour partie

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 5 ° 35'54 " E

Lat. 46 ° 15' 20 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le défrichement est fonctionnellement lié à l'autorisation d'exploitation de la carrière (ouverture) de calcaire par la SAS FAMY.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Espace naturel: boisement sur 3 ha 07 a 66 a :

- chênaie-charmaie,
- friche,
- coupe forestière,
- plantation de résineux,
- lisière thermophile.

cf. Carte des formations végétales

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Commune de SAMOGNAT: PLU approuvé le 07/07/2007 (dernière modification le 16/07/2013)  
Commune d'OYONNAX: PLU approuvé le 12/07/2002 (dernière modification le 23/06/2011)

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les communes de Samognat et d'Oyonnax font partie de la Loi Montagne.
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Oyonnax est concernée par par le Plan de Prévention des Risques Naturels, aléa inondation - bassin de Lange approuvé le 20/10/2008. Les terrains du projet sont localisés en dehors de toute zone inondable.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les périmètres de protection éloignés de captages AEP se situent à environ 900 m au nord du site à défricher.
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le monument historique le plus proche est le Château de Coiselet (monument partiellement inscrit), situé sur la commune de MATAFELON-GRANGES et dont le périmètre de protection se trouve à 5,5 km au nord du site à défricher.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- ZSC FR8201640 "Revermont et Gorge de l'Ain", situé à l'Ouest, à 4 km du projet, - ZSC FR8201643 "Crêts du Hauts-Jura", situé à l'Est, à 14 km du projet, - ZPS FR8212025 "Crêts du Haut-Jura", situé à l'Est, à 14 km du projet.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche "Cascade de Charmine-sur-l'Oignin et descente de Matafelon" est présent à 3,4 km au nord-ouest du site à défricher.

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sans objet
	est-il déficitaire en matériaux ?  Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sans objet
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le défrichement entraînera la perte d'habitats de reproduction et/ou d'hivernage pour l'avifaune, les chiroptères, les mammifères terrestres, les amphibiens, les reptiles et les insectes. A ce titre une DDEP, détaillant les mesures pour éviter, réduire et compenser la perte d'habitats, est en cours de réalisation.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet de défrichement n'est pas situé dans une ZNIEFF ou dans une Natura 2000. Il n'y a pas d'effet du projet sur les ZNIEFF. L'incidence du projet sur les sites Natura 2000 est nulle.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet de défrichement entraînera la consommation d'environ 3,1 ha de bois.
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les communes de Samognat et d'Oyonnax sont concernées par un risque de transport de marchandises dangereuse par canalisations. En effet, un réseau de transport de gaz passe à 275 m au nord-est du site à défricher.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Oyonnax est concernée par par le Plan de Prévention des Risques Naturels, aléa inondation - bassin de Lange approuvé le 20/10/2008. Les terrains du projet sont localisés en dehors de toute zone inondable. La commune de Samognat comporte un risque de mouvements de terrain (glissements et chute de blocs).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux de défrichement sont générateurs de bruit lié au fonctionnement d'engins mécaniques (tronçonneuse, tracteur et grumier). Cet impact sera faible du fait de l'isolement du site et du caractère temporaire des travaux de défrichement (environ 15 jours par phase tous les 2 à 4 ans).
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Gaz d'échappement des engins utilisés. Cet impact sera négligeable vis-à-vis des riverains dont les plus proches se trouvent à vol d'oiseau à 650 m au nord-est.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/></p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Travaux réalisés de jour
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input checked="" type="checkbox"/></p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Gaz d'échappement des engins utilisés. Cet impact sera négligeable vis-à-vis des riverains dont les plus proches se trouvent à vol d'oiseau à 650 m au nord-est.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input checked="" type="checkbox"/></p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les travaux généreront uniquement des déchets végétaux qui sont non inertes et non dangereux.</p> <p>Ces derniers seront évacués du site par des entreprises spécialisées dans leur valorisation et leur élimination au fur et à mesure des opérations de défrichage.</p> <p>Pas d'accumulation de déchets verts sur le site.</p>
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input type="checkbox"/></p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input type="checkbox"/></p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

A ce jour, pas de projet connu.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Une étude écologique a été menée sur le site situé sur les communes de Samognat et d'Oyonnax et ses abords.

Suite à cette étude, la présence d'espèces protégées a été mise en évidence.

En conséquence, un dossier de demande de dérogation aux articles L.411-1 et L.411-2 du code de l'environnement est en cours de réalisation. Ce dossier décrit les mesures prises pour éviter, réduire et compenser la destruction d'habitats et/ou d'individus impactés. Outre les mesures d'évitement et de réduction, des mesures compensatoires proportionnées aux impacts ont été définies, elles visent à compenser également le défrichement. Elles sont développées dans l'étude écologique.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ; <span style="color: red; font-weight: bold;">Annexe 1</span>	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <span style="color: red; font-weight: bold;">Annexe 2</span>	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <span style="color: red; font-weight: bold;">Annexe 3</span>	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <span style="color: red; font-weight: bold;">Annexe 4</span>	X
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <span style="color: red; font-weight: bold;">Annexe 5</span>	X

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
	Carte des formations végétales (occupation des sols : § 5.1) <span style="color: red; font-weight: bold;">Annexe 6</span>
	Contexte écologique de la zone d'étude (§ 5.2 enjeux environnementaux) <span style="color: red; font-weight: bold;">Annexe 7</span>
	Plan de réaménagement de la carrière <span style="color: red; font-weight: bold;">Annexe 8</span>
	Extrait du plan parcellaire <span style="color: red; font-weight: bold;">Annexe 9</span>

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Chatillon-en-Michaille le, 12/11/14

Signature

**FAMY SAS**  
 415 rue de la Poste - BP 6  
 01200 CHATILLON en MICHAILLE  
 Tél. 04 50 56 69 00 - Fax 04 50 56 69 01  
 SIRET 764 200 218 00015